

Archéologie et médiation scientifique: les actions de l'ADDC Archéolud

Histoire de la mise en place d'une association de culture scientifique

A la base : un service d'archéologie départemental

Le service départemental d'archéologie de la Dordogne a été créé en 1984 sous l'impulsion de la loi de décentralisation de 1982. Le Ministère de la Culture a été particulièrement incitatif eu égard à un patrimoine archéologique particulièrement riche dans cette région.

Dans un premier temps, ce fut un unique poste d'archéologue intégré au sein des services culturels du Conseil Général. Quatre ans plus tard, cela devint un "bureau départemental d'archéologie" avec la création d'un poste de secrétaire, puis d'un poste d'agent technique.

C'est, aujourd'hui, un service dépendant de la "Direction Culturelle et Patrimoniale" au même titre que les Archives Départementales, la Bibliothèque Départementale de Prêt et la Conservation des Musées.

Il est composé : d'un Conservateur Départemental du Patrimoine Archéologique, d'un Assistant de Conservation (tous deux préhistoriens), d'un technicien de recherche infographe, d'un agent technique, ouvrier de fouilles, et de deux secrétaires. Depuis 1998, un médiateur du patrimoine est venu, grâce au dispositif "emplois-jeunes", compléter cette équipe. Il est plus particulièrement chargé des actions de médiation sur la préhistoire que le service développe avec ADDC Archéolud sur le département de la Dordogne et sur l'ensemble du territoire national. Il participe également au montage des projets sur des cantons très ruraux et dépourvus de centres culturels qui associent le patrimoine archéologique à l'ensemble des autres domaines d'expression culturelle, il est aussi associé aux opérations d'archéologie préventive menées par le service.

Des choix particuliers liés aux réalités du territoire et à l'histoire du service

Comme tous services d'archéologie, le Service départemental d'Archéologie de la Dordogne participe à la recherche, à la sauvegarde et à la protection du patrimoine archéologique. Il est en cela engagé dans des recherches programmées et dans des projets collectifs de recherche ; signataire d'une convention avec l'université, il œuvre au sein d'une Unité Mixte de Recherche du CNRS.

Le département est un aménageur important, plus particulièrement centré sur l'amélioration du réseau routier, qui occasionne des découvertes archéologiques. Une convention passée avec la DRAC prévoit que le Département, grâce à son service archéologique, a priorité pour assurer, sous contrôle de l'Etat, la maîtrise d'ouvrage des fouilles préventives. Ce développement nouveau pourrait prendre de l'extension ; cela dépendra des orientations données par la nouvelle loi sur l'archéologie, actuellement examinée par l'Assemblée Nationale. Le fait que les services territoriaux soient davantage engagés, en amont et en aval, dans ces opérations n'est pas indifférent car cela permettrait l'intégration de ces recherches dans une politique globale du développement culturel territorial y compris de culture scientifique et technique sur une archéologie vivante et actualisée.

Cette extension des activités n'a pu s'opérer que grâce au développement du service. Or, durant la première moitié de son histoire, il n'était pas en capacité avec un seul poste d'assurer l'ensemble de ces missions, fut alors privilégiée l'une des priorités : la sensibilisation du public à un patrimoine fragile et menacé. Le fondement de cette action s'est appuyé sur l'idée que tout citoyen doit participer à la protection de son patrimoine. Il est souhaité que, dans ce domaine, la responsabilité ne soit pas déléguée mais partagée. Pour cela, il y a nécessité de connaissance et l'on ne peut se réapproprier un bien collectif que l'on méconnaît.

De là découle le choix d'une information, d'une sensibilisation et d'une éducation au patrimoine archéologique qui va débiter dès 1985.

Des actions ponctuelles jusqu'à la création d'Archéolud

Les orientations étant posées, il s'agissait de les concrétiser par des actions qui en permettent la traduction auprès du public. Fut d'abord élaboré, en collaboration avec le Ministère de la Culture, un dépliant d'informations sur l'archéologie et sur les attitudes à adopter face à une découverte. Il fut distribué dans les écoles et les mairies. Son impact fut relativement limité car il ne put bénéficier d'un accompagnement suffisant et fut très peu utilisé ou affiché.

"La protection du patrimoine s'imposant de première urgence pour l'avenir de l'archéologie départementale, la nécessité d'un contact plus direct avec la population nous est apparue indispensable. Restait à cibler le public prioritaire. Nous avons choisi celui des enfants :

- ils ont une grande disponibilité matérielle due à leur rassemblement dans des lieux de scolarité ou de loisirs avec lesquels il est possible de travailler ;
- ils ont une disponibilité intellectuelle et émotionnelle parce que peu influencés encore par les "a priori" du monde adulte ;
- enfin, dernier élément d'importance, ils seront demain les citoyens qui auront la responsabilité et la gestion du patrimoine archéologique.

L'ensemble de ces raisons a paru suffisant pour développer des projets qui leur soient destinés en priorité" (S. Maury, " Une sensibilisation au patrimoine archéologique et à sa protection", Paléo, 1, décembre 1989, p.13-16).

Les interventions en milieu scolaire

L'attitude volontariste de l'archéologue va se traduire par plusieurs types d'approches.

Les interventions ponctuelles dans des classes furent assez nombreuses au début mais elles comportaient des limites. La brièveté des interventions qui crée des frustrations de part et d'autre et, surtout trop souvent, un défaut d'intégration dans les projets d'école, que ce soit en amont ou en aval.

Assez rapidement leur furent préférés les projets intégrés type PAE (projet d'action éducative) ainsi que des actions de sensibilisation concertées sur l'année avec d'autres services culturels. Cela a été le cas avec la Bibliothèque Départementale de Prêt sur le thème *"La préhistoire et le livre"* qui a permis de développer des animations avec le réseau des bibliothèques municipales qui ont ouvert ces actions aux collèges, aux écoles et au public adulte par l'organisation de soirées.

Le prolongement naturel en a été, plus récemment, la mise en œuvre par Archéolud d'un module-exposition interactif "Préhistolivre" qui permet aux bibliothécaires d'animer elles-mêmes ce type d'activités.

Dans le même esprit les interventions demandées à l'archéologue sur l'évolution de l'homme et de ses outils de pierre a abouti, par nécessité, à la réalisation d'un film vidéo de 13 mn "Tailler le silex" (1985) à un livre (1990) enfin à une valise pédagogique qui va les réunir avec les moulages de crânes des grandes variétés humaines qui jalonnent l'évolution et de leurs outils qui se remontent afin d'en comprendre les "chaînes opératoires" de fabrication (1991).

1987-1989 : années importantes dans l'évolution des activités de médiation du bureau de l'archéologie

Fin 1987, l'opération "*Périgord à la Villette*" a permis au Département d'occuper, durant deux mois, l'espace de la "Maison des Régions" à la Cité des Sciences afin de présenter les réalisations industrielles et technologiques en pointe sur son territoire.

Cela a été l'occasion pour les services culturels du Département, grâce aux moyens dégagés à cette occasion, de valoriser leurs actions. Pour l'archéologie, il n'était pas question de produire une énième exposition présentant le patrimoine archéologique mais de montrer, dans un lieu de diffusion des sciences, les bases scientifiques très pluridisciplinaires de l'archéologie.

Les méthodes de fouille avaient fait l'objet jusque-là de quelques ateliers pédagogiques ponctuels. Il s'est agi d'en examiner une traduction concrète et réfléchie afin de réaliser un véritable outil pédagogique pour aborder, avec le grand public, les méthodes scientifiques de l'archéologie. C'est ainsi qu'est né le premier module de fouille.

Il eut un vif succès à la Cité des Sciences peut-être parce qu'il se démarquait d'une interactivité, quelquefois froide, qu'il exigeait l'accompagnement permanent de médiateurs nécessaires pour une sensibilisation à une science qui mêle joyeusement les sciences dites dures et les sciences humaines.

Cette reconnaissance d'un établissement national va avoir un impact important sur le développement de ces activités par le Département qui va en percevoir l'intérêt dans le cadre de la valorisation de son patrimoine.

De retour de la Cité des Sciences, le module va être intégré aux actions de sensibilisation à l'archéologie lors de l'année 1989 déclarée "année de l'archéologie" par le Ministère de la Culture. Une convention passée entre le Conseil Général et les centres culturels du Département va permettre la mise en œuvre de "quinzaines de l'archéologie" qui vont se succéder au fil des centres tout au long de l'année avec des expositions, des animations, des actions de sensibilisation. Que ce soit dans les temps scolaires ou extra-scolaires, plus de 3000 enfants ont bénéficié d'activités approfondies sur l'archéologie.

Nécessité de la mise en place d'Archéolud

Cette année 1989 ne va pas être sans conséquence sur l'évolution des activités de médiation sur l'archéologie. En effet, les demandes de prestations vont se multiplier non seulement à l'intérieur mais à l'extérieur du territoire.

L'ADDC (Association Départementale de Développement Culturel) récemment créée apportait déjà dès 1987 son aide logistique aux opérations lourdes (transport et installation des expositions et des modules).

Il fut donc décidé, vu l'extension des activités, de mettre en œuvre, au sein de l'ADDC, un département "Archéologie" qui, tout en s'intégrant aux activités générales de l'Association, serait déclaré à la TVA pour les activités de diffusion, de production (livres, plaquettes, films vidéo, valises pédagogiques) et de prestations ayant, de ce fait, une gestion propre.

Le Service Départemental d'Archéologie continue d'en assurer la tutelle pédagogique et scientifique. Quant au Conseil Général il subventionne les investissements de départ (création de nouveaux modules).

Deux actes ont fondé ce changement en 1991 :

- le dépôt de marque "Archéolud" qui va désormais labelliser ses productions, le dépôt de modèle et le brevet d'invention du nouveau module de fouille qui, pour être facilement démontable, transformable et mieux adapté aux besoins pédagogiques, intègre des innovations techniques que l'ADDC Archéolud a voulu faire valider;
- l'adhésion à l'AMCSTI qui a marqué les orientations de culture scientifique et technique qu'Archéolud voulait mettre en œuvre dans ses actions de sensibilisation au patrimoine archéologique.

Aide au montage de projets et itinérance

N'ayant pas d'établissement qui permette d'organiser in situ des prestations pour le public, Archéolud s'est orienté vers l'aide au montage de projets de sensibilisation à l'archéologie en partenariat avec des établissements et opérateurs extérieurs :

- lycées, collèges, écoles : il s'agit de favoriser des projets intégrés sur l'année scolaire. Cela a été le cas d'une opération appelée "Archéo Collèges" menée en concertation avec le service des collèges du Département pendant deux ans ;
- centres culturels, musées, centres de culture scientifique : ce sont des opérations ponctuelles (fêtes ou semaine de la science) ou plus longues (15 jours à 2 mois) souvent couplées à des partenariats avec l'Education Nationale ;
- associations d'éducation populaire : Francas, FOL... Ce sont des actions de médiation dans le cadre de leurs activités hors temps scolaire ;
- classes patrimoines : il s'agit d'aide au montage des projets et d'interventions éventuelles des médiateurs en ateliers.

Le corollaire de cette aide au projet est la mise à disposition possible, si les projets le nécessitent, des outils pédagogiques que gère Archéolud.

Outils issus de projets mais repensés pour l'itinérance

Les outils pédagogiques ont tous une histoire liée à des projets qui ont formulés les bases de leur création. Les productions d'Archéolud sont des jalons qui traduisent des expériences particulières. Ainsi le cinquantenaire de la découverte de Lascaux a été l'occasion d'un colloque, d'une exposition "Archéologie des grottes ornées" mais également celle d'un échange entre les classes de la commune de Montignac, en Dordogne, et celles de la Porte des Lilas à Paris. Deux communes dont étaient issus les enfants qui, cinquante ans plus tôt, en pleine guerre, avaient eu le bonheur de LA découvrir. L'échange avec les visites de grottes s'est concrétisé par la construction d'une paroi en plâtre que ces enfants ont décoré avec matières colorantes et techniques proches de celles employées à Lascaux.

Cette approche pratique a donné aux enfants un regard plus ouvert et plus questionnant sur la préhistoire. Cette expérience de peinture sur une paroi à reliefs, même fictive, avec des colorants naturels et des modes d'application supposés avoir été utilisés par les hommes préhistoriques, a permis des rapprochements et des gains d'intérêts nouveaux.

Le service de l'Archéologie a été partie prenante de cette opération. Le prolongement en a été la conception par Archéolud d'un module en capacité de réitérer autant que de besoin cette expérience. Les projets sur la préhistoire qui ont pour thème l'art pariétal avec des visites de grottes ornées peuvent bénéficier d'une sensibilisation préalable leur permettant d'aborder les visites avec de nouvelles motivations.

L'expérience d'une classe du lycée sur le thème de la botanique et de la palynologie a abouti, avec l'aide d'une palynologue du C.N.P. (Centre National de la Préhistoire), à la création d'un C.D. Rom.

Celui-ci est la base d'un prolongement vers une valise pédagogique "palynologie et anthracologie - Étude botanique en préhistoire paléolithique", complétée par un microscope, des lames minces, etc. Elle est en cours d'expérimentation dans le cadre du plan départemental d'éducation. Le service d'Archéologie et l'ADDC Archéolud se sont associés au C.N.P. et à l'Éducation Nationale pour sa réalisation. Archéolud doit en assurer la production et la distribution.

Il serait fastidieux d'énumérer l'ensemble des créations, mais il était intéressant, au travers de ces deux exemples, de montrer les synergies dans lesquelles Archéolud se positionne afin de valoriser les expériences qui, par leur pertinence, peuvent prétendre aller au-delà d'une situation ponctuelle ou confidentielle.

C'est selon le même principe que deux expositions issues de colloques scientifiques, pour lesquels le département était partenaire, ont été reprises par Archéolud et adaptées à l'itinérance afin de pouvoir être mise à la disposition de tous les publics toujours intéressés bien après ces événements.

Enfin, l'ADDC Archéolud travaille très modestement à combler quelque peu les manques de supports multimédia en soutenant la production de films de vulgarisation de l'archéologie. C'est ainsi qu'avec l'aide du département elle a pu co-produire, avec France 3 et Delta Image, deux films de 52 mn : "Le temps des chasseurs solutréens" et "L'âge du renne", dont elle assure la diffusion cassette.

Outils inscrits dans une dynamique d'adaptation et d'évolution

Même s'ils ont été conçus dans un contexte où les besoins avaient été évalués et réfléchis, les outils pédagogiques doivent être évolutifs. Certains (nous l'avons vu pour "Tailler le silex") se sont construits en six ou sept ans. Tous ont été complétés, améliorés dans la forme, dans le fond, dans leur ergonomie ; confrontés à l'examen du transport et du montage ; passés au crible de l'évaluation par les animateurs et les médiateurs.

C'est ainsi qu'aujourd'hui circulent des outils de troisième ou quatrième génération.

Ce principe d'évolution adaptative des outils correspond aux règles déontologiques fixées par le service de l'Archéologie et Archéolud : toute action pédagogique doit être évaluée afin d'aller toujours au plus près des buts que l'on poursuit... Les outils ne font pas exception. Ces exigences ont un coût : acceptable pour des valises pédagogiques, plus problématique pour des modules dépassant 120 000 F.

Le service d'archéologie départemental et ADDC Archéolud acteurs de la mise en place du Pôle International de la Préhistoire

Toutes les actions décrites ne sont pas à séparer d'une réflexion globale sur la médiation du patrimoine et sur les modalités à mettre en œuvre pour l'améliorer.

La grande richesse patrimoniale, la fréquentation forte, de près de deux millions de touristes par ans, ne va pas sans quelques dérives liées aux enjeux économiques et à des intérêts concurrents.

Dès la fin des années 80, le bureau départemental d'Archéologie, à la suite d'une enquête sur les pratiques des nombreuses classes transplantées à dominante préhistoire, attirait l'attention des pouvoirs publics sur des dérives pouvant aller jusqu'à des fouilles clandestines.

" La Dordogne est le théâtre d'un nombre considérable de projets, grands ou petits, ayant la préhistoire pour support : depuis les simples sorties scolaires jusqu'au P.A.E. en passant par les classes découvertes, les camps de vacances à thèmes etc... Les nombreuses demandes sont tout autant intra qu'extra-départementales. La pertinence des réponses données à ces projets et la qualité de leur contenu ne sont pas toujours à la hauteur de ce que pourrait et devrait offrir notre département. Les grandes Associations d'Éducation Populaire commencent à découvrir réellement les vertus attractives, éducatives et culturelles de la préhistoire. Partie intégrante de notre histoire, celle-ci ne doit plus être marginalisée et traitée avec dilettantisme mais abordée comme une vraie discipline d'éveil avec exigence et un réel souci pédagogique. Il semble que les réponses au coup par coup données par les archéologues et les organismes officiels ne soient ni suffisantes ni satisfaisantes.

Le Conseil Général, avec le concours du Service d'Archéologie et de l'ADDC, va, à l'occasion de cette année de l'archéologie, lancer avec ses partenaires directs du Ministère de la Culture (Archéologie et Musée), le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Jeunesse et des sports, une réflexion sur ce sujet qui, nous l'espérons, pourra déboucher sur un projet départemental adapté à ces besoins de sensibilisation et d'éducation." (S. Maury, Paléo, 1, décembre 1989, p.13-16).

Un pré-projet a vu le jour porté par le département et son service de l'Archéologie. Il devait prendre la forme d'un centre de culture scientifique "Archéologie, Science et Environnement de l'Homme". Il a fait l'objet d'une évaluation très positive du service d'ingénierie culturelle de la Cité des Sciences, avec une appréciation très favorable d'Aubert Curien lui-même. La conjoncture politique qui a suivi n'en a pas permis la réalisation. Une version repensée et élargie au grand public a été inscrite par la DRAC au contrat-plan 1993-

1998, avec un recentrage plus culturel et touristique qui en a écarté le milieu de la recherche, le service départemental a cependant continué à soutenir le développement d'une approche du patrimoine par les sciences de l'archéologie.

" Le Ministère de la Culture comme le Ministère de la Recherche interviennent sur le patrimoine archéologique. Cet état de fait enrichit et complique à la fois sa valorisation, chaque ministère développant ses propres stratégies : médiation culturelle d'un côté (musées, sites), scientifique de l'autre (CCST). Or, le patrimoine archéologique est, par définition, à la jonction des deux ; il y a donc nécessité de complémentarité et de réflexion commune pour sa valorisation auprès du public. L'axe "culture scientifique" est très ouvert et innovant pour présenter la préhistoire au public, parce que les sciences sont le dénominateur commun qui donne lien et sens à l'ensemble du patrimoine archéologique. Le Service départemental d'archéologie a pratiqué et soutenu l'intérêt de cette approche parce qu'elle suscite des pratiques nouvelles, ouvertes, innovantes et "en question" pour la découverte de la préhistoire." (S. Maury et J.-L. Rieu, "Animation ou médiation ? question d'objectif", Les Nouvelles de l'Archéologie, 77, 3^e trimestre 99, p.38-42)

Le projet Pôle vient d'être réinscrit au dernier contrat-plan avec une volonté très forte des collectivités territoriales pour qu'il aboutisse rapidement. Il serait trop long de décrire le dispositif pour lequel plusieurs dizaines de millions de francs seront investis. Sur les quatre volets principaux retenus, celui de la médiation occupera une part très importante. Le service départemental et l'ADDC Archéolud sont concrètement engagés dans son examen et sa préfiguration...

Le congrès de l'AMCSTI arrive à point au centre de cette dynamique pour apporter sa contribution à une réflexion déjà bien engagée. La culture scientifique nous le pensons, parce que nous le vivons, a une place importante à prendre dans la médiation du patrimoine archéologique.

Serge MAURY

Conservateur départemental du patrimoine archéologique

Responsable délégué des actions Archéolud

Avec la participation de

Yann MALHACHE

Médiateur du patrimoine au service d'archéologie départemental